



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R

M.



22055473

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

26 AVR. 2022

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0444 342 944

Nom

(en entier) : SOGEDEC

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Rue des Fours à chaux 10 à 5002 Saint-Servais

Objet de l'acte : Renouvellement mandat d'administrateur et commissaire

Extrait analytique du procès-verbal de l'AGO du 7 mars 2022

L'assemblée constate que les mandats d'administrateurs viennent à échéance à l'issue de la présente assemblée générale. Elle propose donc de passer à l'approbation des nouveaux mandats.

L'assemblée propose à l'unanimité de renommer la S.A. DELVINVEST (BE0865305722) dont le siège social est

situé Rue de l'égalité n° 35 à 6990 Fronville, représentée ici par Mr. Olivier DELVAUX son administrateur délégué, au poste d'administrateur délégué pour une durée de 6 années. Celle-ci accepte.

L'assemblée propose également de renommer Madame BRIMIOULLE Emmanuelle domiciliée Rue de l'égalité n° 35 à 6990 Fronville au poste d'administrateur délégué pour une durée de 6 années. Celle-ci accepte.

Les mandats prendront donc fin automatiquement à l'issue de l'AGO de mars 2028;

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de la société à responsabilité limitée « CHRISTOPHE REMON & CO » en qualité de commissaire pour un terme de trois ans (exercice comptable 2022, 2023 et 2024. Cette dernière société a désigné Monsieur Christophe REMON, Réviseurs d'Entreprises pour la représenter dans l'exécution de son mandat.

Les émoluments du commissaire sont fixés à 5.500 €, hors TVA, débours et cotisations dues à l'institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation

Pour la S.A. DELVINVEST
représentée par Mr. Olivier Delvaux
Administrateur délégué

Madame Emmanuelle Brimioulle
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).